



RESEARCH ARTICLE

LA LANGUE FRANÇAISE SOUS LA PLUME DE ZADIAAOUROU ET DE JEAN-MARIE ADIAFFI: UNE  
ÉTUDE DE LA SUBVERSION MORPHOSYNTAXIQUE ET SÉMANTIQUE DANS *LES SOFAS SUIVI DE  
L'ŒIL ET LA CARTE D'IDENTITÉ*

\*GNATO Sia Modeste

Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire

ARTICLE INFO

Article History:

Received 10<sup>th</sup> October, 2017  
Received in revised form  
16<sup>th</sup> November, 2017  
Accepted 21<sup>st</sup> December, 2017  
Published online 19<sup>th</sup> January, 2018

Key words:

French Language, Subversion,  
Act of Rebellion, Africanidentity.

ABSTRACT

ZadiZaourou and Jean-Marie Adiaffi are part of the new generation of Negro-African writers who use the subversion of the French language to found their existence. This generation proceeds by morphosyntactic distortion and lexical "hybridization" to convey their ideology. The study shows that the deconstruction of linguistic norms is characterized by a constancy, by a morphological and structural heterogeneity in the works. By voluntarily transgressing the rules of good usage and by "coloring" works with African terms, the two authors project the foundations of a new African identity, which must henceforth be characterized by the refusal of servile assimilation and to undo the inferiority complex.

Copyright © 2018, GNATO Sia Modeste. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Citation: GNATO Sia Modeste, 2018. "La langue française sous la plume de ZadiAaourou et de Jean-Marie Adiaffi: une étude de la subversion morphosyntaxique et sémantique dans *Les sofas suivi de l'œil et La carte d'identité*", *International Journal of Current Research*, 10, (01), 64047-64052.

INTRODUCTION

L'univers littéraire des écrivains négro-africains se remarque désormais par une mouvance esthétique amenant le lectorat à découvrir quelque chose de neuf et de familier. Ce « souffle nouveau » s'étend à plusieurs variables littéraires, entre autres, la déconstruction et la réinvention de la langue française. Dès lors, les écritures littéraires africaines d'expression française se particularisent par un certain nombre de particularités qui sont les indices de l'appropriation de la langue française de plusieurs auteurs négro-africains, en l'occurrence, Jean-Marie Adiaffi (198), (ZadyZaourou (1979), etc. *Les sofas suivi de l'œil et La carte d'identité*, œuvres de ces auteurs, sont remarquables du fait qu'elles sont parsemées de déconstruction ou de transgression des normes du français. L'observation de la déviation des normes linguistiques a suscité en nous l'engouement de savoir, en réalité, les implicites subséquentes à une pratique déviante délibérée dans *Les sofas suivi de l'œil et La carte d'identité*. Cette curiosité a conduit à l'élaboration du sujet suivant: « La langue française sous la plume de ZadiAaourou et de Jean-Marie Adiaffi : une étude de la subversion morphosyntaxique et sémantique dans *les sofas suivi de l'œil et la carte d'identité*».

Si la plume de l'écrivain est considérée comme une arme, ou un instrument au service de la cause qu'il défend (J-P. Sartre, 1964), nous nous interrogeons alors sur plusieurs points : En quoi l'éclatement des « verrous » normatifs de la langue française peut-il constituer une arme pour les deux auteurs ? Comment se présentent les indices de la pratique « rebelle »<sup>1</sup> du français dans les deux œuvres ? Par ailleurs, quels sont les enjeux liés à la distorsion des structures grammaticales dans les œuvres ? Telles sont les grandes questions qui constituent les points focaux de notre étude. La présente contribution se fonde sur le postulat selon lequel les différentes catégories de transgressions observables dans les œuvres sont le véhicule d'une idéologie implicite ou d'un ensemble de systèmes de valeurs des écrivains en cause. L'étude-ci s'inscrit dans une perspective morphosyntaxique, sémantique et discursive. Elle a pour objectif de décrire les indices de déviations grammaticales et de faire ressortir les effets de sens ou les motivations qui y sont liés. Pour mieux cerner les contours du sujet, le travail a été décliné en trois grands axes : le premier est intitulé approches théorique et définitionnelle ; il présente la théorie linguistique utilisée et s'achève sur une brève définition de la notion de subversion. Le second s'articule autour de l'analyse des indices de subversion.

\*Corresponding author: GNATO Sia Modeste,  
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire.

<sup>1</sup> - nous évoquons le terme « rebelle » pour caractériser tout énoncé ou toute phrase qui s'inscrit en marge des règles syntaxique, sémantique et morphologique.

Le dernier se focalise sur les effets de sens ou les sous-entendus consécutifs à la pratique déviante de la langue française.

### Cadre théorique

Tout travail de recherche scientifique implique la définition des terminologies utilisées et l'option d'une méthode adéquate. La notion de méthode englobant « les démarches effectuées, les techniques, les stratégies et les procédés mis en œuvres pour atteindre, dans une discipline donnée, les objectifs visés et parvenir aux résultats escomptés » (P. N'da, 2015 :144). Inscrire la présente contribution dans cette optique nécessite une définition concise des théories linguistiques et de la notion de subversion, morphème pivot de l'étude.

### Corpus et théories linguistiques

Notre corpus est constitué de segments phrastiques contenant des syntagmes en emploi asyntaxique et asémantique. A ceux-ci, s'ajoutent les mutilations morphématiques et les emprunts de termes à la culture de l'écrivain. L'étude apportera, si nécessaire, des corrections en s'appuyant sur la grammaire normative selon M. Grevisse (2007). En effet, dans son ouvrage de référence *le bon usage*, l'auteur donne des règles pratiques pour une bonne maîtrise de la langue française. On retient de cette œuvre que le français contient des contraintes morphologique, syntaxique et sémantique. Le mot *Beau*, par exemple, ne peut se dériver en « *beauer* » mais en « *embellir* » alors que l'adjonction suffixale « er » au morphème « *marche* » transforme ce lexème en forme verbale « *marcher* ». Il s'en suit que tout n'est pas mécanique dans le procédé de dérivation, de flexion ou de composition; même au niveau syntaxique, une suite linguistique peut être correcte au regard des règles de construction phrastique et être considérée non acceptable sur le plan sémantique. C'est au vu de cette complexité que l'enseignement de la grammaire était considéré par les théoriciens classiques comme un art. Par ailleurs, en voulant nous intéresser à la dimension sémantique des séquences subversives par rapport à leur contexte d'énonciation, en voulant faire ressortir les effets de sens ou les implicites résultants de la pratique déviante de la langue française dans les deux œuvres, notre étude étend nécessairement son champ analytique à la pragmatique du sens, branche de la linguistique énonciative qui fonde la signification des usages langagiers sur les contextes linguistique et extra-linguistique. L'interprétation des rapports de la langue et de l'usage qu'en font les locuteurs en situation de communications sont considérés par ladite théorie comme une lecture contextuelle. La description des séquences subversives sera donc un va-et-vient entre les théories normative et pragmatique.

### Définition de la notion de subversion

La *subversion* est le lexème « noyau » autour duquel gravitent les autres composantes syntagmatiques de notre sujet. Son élucidation demeure donc une nécessité conduisant à mieux cerner les contours du thème à appréhender clairement les différentes catégories de distorsion observables dans l'écriture des auteurs. Du latin *subvertere*, « mettre sens dessus dessous, retourner, renverser », la notion de subversion évoque l'idée de rupture, de mutation, de renversement, demise en cause d'idées, de modèles ou de code linguistique.

Selon J. Duvignaud et J. Lagoutte (1974), c'est « *le fait de mettre tout sens dessus dessous afin de bouleverser toutes les idées préconçues par l'ordre établi* » (1974 :123). Ils précisent en plus que le but précis qui conduit les écrivains à la pratique de l'écriture subversive consiste à « *choquer, provoquer, ébranler le rationnel et toucher à la sensibilité profonde de l'humain* » (idem). Cet appendice définitionnel permet de mieux baliser le champ de notre étude par rapport à la précision apportée sur les motivations liées à la pratique de l'écriture de subversion. De plus, il suscite une interrogation subsidiaire : Zady Zaourou et Jean-Marie Adiaffi veulent-ils « choquer » en portant à un degré élevé la déconstruction de la langue française ? Nous reviendrons sur ce point dans les sections ultérieures mais, à présent, il convient d'examiner les caractéristiques de la subversion du français dans les œuvres.

### Les marques de la subversion dans les œuvres

Les indices de subversion sont hétérogènes. Ils concernent tous les emplois morphématiques déviants, les cas d'emprunts aux langues locales, les distorsions de toute catégorie, toutes les formes jugées grammaticalement incorrectes ou non conformes à la norme du français standard. En considération de cette hétérogénéité, nous proposons d'étudier la présente partie en trois grands points organisés autour des niveaux morphologique, syntaxique et phonético-phonologique.

#### Au niveau morphologique

Cette section se décline en deux sous points dont les emprunts lexicaux et l'usage d'interjections amplifiées.

#### Les emprunts lexicaux

Selon J-C. Chevalier et al. (1990 :46), « lorsque deux langues sont en contact, même par l'intermédiaire des milieux sociaux limités, elles s'empruntent réciproquement des mots plus ou moins nombreux ». L'emprunt est alors perçu comme une opération par laquelle les locuteurs enrichissent leur répertoire linguistique en adoptant des traits d'une langue étrangère aux niveaux lexical, phonétique, morphologique, syntaxique ou sémantique. Ladite opération est observable dans les œuvres de Zadi Zaourou et de Jean Marie Adiaffi par l'usage de mots et d'expressions provenant des langues ivoiriennes que sont respectivement l'Agni, le Dioula et le Bété. Les exemples suivants éclairent mieux la situation.

E<sup>2</sup>(1) : « *Mélédouman* » (La carte d'identité, p.3)

E(2) : « *Anan Morè, Anankissié et Anandjorè...* » (Id., p. 70)

E(3) : « *Nanan yako, nanan yako, yako* », (Id., p 74).

E(4) : « *Nanan yaki, nanan yaki, je ne vous ais pas vu* » (Id., p. 99),

E(5) : « *Blofouè-Bosson* » (Id., p. 90),

E(6) : « *Oui, ma fille... Koutoubou Yé ! Les cigales... Hâtons-nous les pas* » (Id. p.81).

E(7) : « *Sôgôman Sanguiatémôklébôgô* » (Les sofas suivi de l'œil, p.83)

« *Mélédouman* », nom du personnage principale est en Agni et il signifie « je n'ai pas de nom ». La présence linguistique Agni est aussi perceptible à travers « *Anan Morè, Anankissié et Anandjorè...* » se traduisant par « dimanche sacré, lundi sacré et mardi sacré » etc. A cela s'ajoutent le mot « Yako », terme

<sup>2</sup> - (E) signifié pour énoncé

Agni ou Baoulé qui exprime un sentiment de compassion lors d'un événement malheureux et « yaki » qui signifie « pardon ». Les paradigmes « yako » et « yaki » accompagnent le nom « Nana » en occupant ici une position frontale. Mais en d'autres circonstances, leur mobilité syntaxique permet de les postposer au nom sans générer une altération sémantique. Ainsi « Nana yaki » peut se restructurer en « yaki nanan » tout comme « Nanan yako », peut devenir « yako Nanan ». Quant au terme agni « *Blofouè-Bosson* », il signifie en baoulé « Génie des blancs ». L'emprunt à la langue dioula dans l'œuvre d'Adiaffi se manifeste aussi à travers l'usage de terme interjectif dioula tel « Koutoubouyé ! », une interjection utilisée par les locuteurs de ce groupe linguistique pour exprimer l'étonnement face à un événement surprenant. Les expressions dioula « *Sôgôman Sanguiatémôkôklébôgô* » et « *Findjougou, môkôdjougou* » convoquées par Zadi Zaourou traduisent respectivement « la pluie du matin n'épargne personne » et « mauvaise chose, mauvaise personne ». Le nom de quelques personnages vient compléter ce tableau d'emprunts aux langues dioula, baoulé et bété; il s'agit, en l'occurrence, de « Sôgôman Sangu » qui signifie la pluie du matin, de « Koffi Kan » et de « Séri » et de « Amani » dont nous percevons l'emploi dans « *oh ! gueule pas comme ça Amani... Tu crois vraiment que ça me fais plaisir de faire chaque fois le jour le tour de la ville à pied...* » (p.92) et dans « *Séri- Patron, Koffi Kan- Patron* » (p. 69).

### Les interjections amplifiées

Le mot « amplification » évoque ici une opération d'enrichissement de la phrase. Morphème d'origine rhétorique, il s'agit de « mode par lequel une production discursive est développée pour rassembler le plus grand nombre d'idées possibles en liaison avec son sujet. /.../ Le Groupe Nominal peut ainsi être amplifié par l'expansion du nom » (J. Gardes-Tamines, 2004 : 77). L'amplification permet donc d'étendre un groupe syntagmatique par une adjonction intégrative. Dans le cas-ci, l'amplification ne concerne ni un syntagme nominal ni un syntagme adjectival subordonné à un substantif en tête de groupe mais un morphème interjectif. Or, M. Rigel, et al., (1994 : 462) disent que les entités interjectives sont « des termes courts et invariables qui sont formés d'une (ou deux) voyelle(s), éventuellement combinée (s) avec une ou deux consonnes ». Dans les œuvres, on observe une situation contraire. En effet, on remarque que l'énoncé interjectif se caractérise par une multiplication à l'infini du morphème interjectif. Cette duplication du lexème interjectif au gré des locuteurs nous conduit à évoquer la notion d'amplification interjective, notion estimée convenable pour caractériser ce phénomène langagier. Examinons quelques emplois :

E(8) : *Eh ! Eh ! Eh ! Eh ! Eh ! doucement. (Un temps.) Doucement, doucement...* (Les Sofas suivi de l'œil p. 53).

E(9) : « *Hiééé... , hiééé, hiééé ! hiééé !... allons voir ça !* » (La carte d'identité, p. 88).

E(10) : « *Ah ? ah ! ah ! hi ! hi ! hi ! ho ! ho ! ho ! Le violeur violé* » (Id., p.54)

E(11) : « *Pan, ouin, ouin... Pan, ouin, ouin...* » (Id., p.12).

E(12) : « *hiééé !... Hiééé, hiééé... ; Mô ! man... houooo...* » (Id., p.87)

E(13) : « *Hé...é...é... ! Pé ! Pé ! Pé !... ; Ké ! Ké ! Ké ! Ké !... et Eh !* » (Les Sofas suivi de l'œil, pp.54, 85, 86, 119)

On aperçoit que les structures interjectives qui parsèment les deux œuvres sont constituées de plusieurs voyelles ou

consonnes comme si leur intonation produisait une sorte d'écho. D'ordre émotif, certaines interjections traduisent les sentiments d'étonnement (E8, E9) et de surprise (E10). D'autres sont d'ordre onomatopéique. L'énoncé (11), par exemple, reproduit le son émis par un démarreur défaillant. Ces suites interjectives sont souvent placées en position frontale d'énoncés entraînant, pour la plupart, la répétition des paradigmes postposés, ce qui donne une allure d'oralité représentée au discours romanesque. Pour preuve, E(8) se caractérise par un triple usage de l'adverbe « doucement ». Procédé de prédilection des deux auteurs, « la surcharge interjective » permet aux écrivains de donner un effet grossissant à l'expression des différentes catégories d'émotions éprouvées par les personnages-locuteurs.

### Au niveau syntaxique

Sur le plan syntaxique, plusieurs types de distorsions sont à retenir. En effet, le discours des écrivains se caractérise par le non usage de déterminants, la présence constante de contradictions, l'omission de la particule de négation « ne », l'altération catégorielle du genre et la confusion massive entre « le et lui ». Observons quelques cas dans les sous-sections infra évoquées.

### Omission de déterminants et transfert du genre de substantives

L'absence de déterminant et la confusion du genre des substantifs sont un aspect des caractéristiques du français populaire ivoirien que l'on retrouve dans les œuvres. Il s'agit d'une variété qui fait couramment fi de l'usage de déterminants comme le corroborent les énoncés suivants :

E(14) : « *Ça, c'est petite affaire ça* » (Les sofas suivi de l'œil, p.96)

E(15) : « *Mais je suis pas curé moi !* » (Les Sofas suivi de l'œil, p. 99)

E(16) : « *I dit voilà nouveau voiture pour toi* » (Idem, p. 86)

E(17) : « *Oui... Alors... i vient, i baise ton femme, i baise ton fille, i baise ton bonne amie et pi i veut baiser toi-même encore..... Koffi kan il est là souffrison maison là-bas* (Idem, p. 83)

La distorsion des normes syntaxiques forme un univers discursif où l'usage convenable du genre des substantifs n'est pas un souci pour les locuteurs. Ainsi, on constate soit l'omission de déterminants, soit le transfert de genre. Dans les énoncés (14) et (15), les articles indéfinis « une » et « un » qui doivent déterminer respectivement le groupe nominal « *petite affaire* » et le substantif « *curé* » sont effacés. A ces remarques, s'adjoignent celles relatives aux confusions déterminatives où des noms féminins sont employés au masculin et vice versa. Ainsi, on utilise « *nouveau voiture* » E(16) pour « *nouvelle voiture* » et « *ton femme* » E(17) pour « *ta femme* ».

### Incorrections verbales

Le mésusage auquel nous faisons allusion est lié à l'emploi des infinitifs en lieu et place des participes passés et inversement, comme en témoignent les séquences énonciatives ci-dessous :

E(18) : « *Est-ce que tu moyen lui ? Vous n'a qu'à parlé!* » (Les Sofas suivi de l'œil, p. 80)

E(19) : « Tu n'as qu'à marcher, tiré un peu plume comme ça, jeté tout partout » (Idem, p.102)

E(20) : « Tu vé que tout ça n'a qu'à choué ? » (Idem, p.113),

L'énoncé (18) se caractérise par trois catégories d'incorrections dont, en premier lieu, l'emploi du paradigme « moyen ». Substantif dans le français standard, ce lexème est usité comme un verbe intransitif ayant ici pour sujet le pronom personnel « tu ». Transformé en verbe sous la plume de Zady Zaourou, il semble observer un figement morphologique malgré son emploi à la deuxième personne du pluriel (« tu moyen lui » mais aussi « vous moyen pas ça » p.85). Cet emploi évoque les phénomènes de désémantisation/resémantisation et de transfert catégoriel dans la mesure où utilisé comme verbe dans ce contexte, « moyen » ne renvoie plus à l'état d'une chose se situant entre deux parties extrêmes d'un tout, mais au pouvoir ou à la force physique.

On note, en second lieu, le mésusage de la copule « avoir » dont la conjugaison à la deuxième personne du pluriel donne « vous n'a qu'à ... » au lieu de « vous n'avez qu'à... ». Le troisième point de remarque concerne la présence fautive du verbe « parlé » qui, selon les règles de la syntaxe, doit s'écrire à l'infinitif parce qu'il est précédé de la préposition « à ». Les mêmes observations sont perceptibles en E(19) au niveau de « *tiré un peu plume comme ça, jeté* » dont la structure suscite un sérieux problème de compréhension pour un locuteur non natif. Il en est de même pour E(20) dans lequel l'on emploie « n'a qu'à choué » pour « n'a qu'à échouer » et « vé » pour « veux ».

#### Mésusage du pronom « lui » et des termes de négation « ne...pas /plus »

Certaines séquences énonciatives présentent le non-respect des propriétés syntaxiques du pronom personnel « lui » et l'effacement du premier terme de négation « ne » du composé morphématique discontinu « ne...pas / plus ». Ces cas se constatent dans les énoncés ci-après :

E(21) : « Tu vas chasser lui ? » (Les Sofas suivi de l'œil, p. 82)

E(22) : « Parce que petit là je lui connais » (Idem, pp. 118-119)

E(23) : « T'occupe pas » (Idem, p. 95)

E(24) : « T'en fais pas » (Idem, p. 96)

Il faut noter que « chasser » et « connaître » sont des verbes transitifs directs. Par conséquent, ils ne peuvent admettre l'usage d'un pronom personnel complément d'objet indirect. Or, l'usage de « lui » transforme fautivement les verbes en transitif indirect comme on peut le percevoir : « tu vas le chasser » devient « tu vas **lui** chasser » E(21), « je le connais » se réécrit « je **lui** connais » E(22). Quant au point afférent à la convocation des morphèmes de négation, il importe de reconnaître, dans le français standard, l'existence des phrases dans lesquelles les deux termes « ne » et « pas » sont simultanément omis. Pour preuve, on peut avoir des expressions telles « T'occupe ! » (Ne t'occupe pas de cela) ou « T'inquiète ! » (Mêle toi de ce qui te regarde). Mais dans ce type d'emploi « l'antéposition du pronom « te, t' » en position frontale permet de pallier les morphèmes de négation » (C. Muller, 2002 :19-20). Or, les fragments discursifs retenus présentent ici une situation contraire : seule la particule « ne » est omise si bien que « Ne t'occupe pas » devient « *T'occupe pas* » et « Ne t'en fait pas » se réécrit « *T'en fais*

*pas* ». Cette « ré-création » des normes syntaxiques propres à l'écrivain opacifie souvent le sens du message véhiculé.

#### Quelques traits phonético-phonologiques distinctifs

Le système vocalique des personnages présente une particularité, laquelle se caractérise par des substitutions, des inversions de sons et des confusions au niveau de certaines consonnes et voyelles. Ces transformations phonétiques et/ou phonémiques créent une sorte de « discours aphasique » comme si les locuteurs présentent un cas clinique d'une aphasie de Broca<sup>3</sup>. Ainsi, dans les paraphrasies phonético-phonologiques ou phonémiques, on relève des phénomènes d'addition, d'omission et de substitution de phonèmes. Examinons quelques cas :

-Au niveau du phénomène de substitution

E(25) : « Je vais payer toi voyage, parti Angleterre » (Les Sofas suivi de l'œil, p.86)

E(26) : « C'est comme si il était mort dézan » (Idem, p. 85)

E(27) : « Demain, choté pagnes, boisson... » (Idem, p.113)

A travers ces énoncés, nous remarquons une déformation morphologique des syntagmes en cause du fait de substitution phonématique : « voyage » se prononce « voyaze », « Aujourd'hui » s'écrit : « auzrodi », « Déjà » qui se lit « dézan ». Dans ces exemples, la prononciation de [ʒ] est remplacée par [Z]. Au niveau d'E(27), en plus du changement du phonème [ə] en [ø], on remarque que le phonème [a] en position initiale du syntagme « acheter » subit une troncation si bien qu'au lieu de « acheter », le locuteur prononce « choter ».

-Au niveau du phénomène d'addition

E(28) : « Tu veux pas ton z'ennémi n'a qu'à mort ? » (Les Sofas suivi de l'œil, p.86)

E(29) : « Eh ! Tu crois que z'enfantslà sont fous » (Id., p.119)

E(30) : « Maintenant, on va trourner ça » (Id., p.113)

Les deux premiers syntagmes en gras posent un problème de fausse liaison. Sur le plan phonétique, la liaison, élément non graphique du discours, est un procédé consistant à prononcer devant une voyelle ou le h muet initial d'un mot, la consonne finale, ordinairement muette, du mot précédent. Or, tel n'est pas le cas ici, c'est pourquoi le [Z] est un phénomène d'adjonction incorrecte. Concernant le second terme, on remarque que le premier phonème [r] est de trop.

Au niveau du phénomène d'omission

E(31) : « Tu veux que tout ça n'a qu'à choué ? » (Les Sofas suivi de l'œil, p.113)

E(32) : « Pasque petit là je lui connais ! » (Id., p.119)

E(33) « Mais c'est ça même j'ai palé » (Id., p. 119)

Ces exemples présentent manifestement des cas d'omissions phonématiques. Le participe passé « échoué » se réécrit « choué » avec l'omission du [e]. La locution conjonctive « parce que », connaît l'effacement de deux phonèmes : [r] et [e]. Il en est de même pour le participe passé « parlé » qui se caractérise aussi par un effacement du [r]. Comme on le constate, la langue française se manifeste par des transgressions grammaticales de toutes les catégories sous la plume des écrivains Z. Zaourou et J-M. Adiaffi. On note de fréquent

<sup>3</sup> - L'aphasie de Broca est une maladie du système nerveux central qui se manifeste par des troubles au niveau phonétique et phonémique.

mésusage des déterminants, des verbes transitifs sont employés comme intransitifs, plusieurs syntagmes sont déformés sur le plan phonético-phonologiques. Toutes ces transgressions ont une conséquence énorme sur la compréhension du sens des énoncés du fait qu'elles génèrent souvent des difficultés de décodage du message véhiculé. Quels sont les effets de sens d'une telle pratique déviante ? La réponse à cette interrogation est le point focal de la section suivante.

### Effets de sens de la pratique subversive du français

Selon P. Charaudau (2002: 207), les effets de sens correspondent à l'infinie variété des valeurs que les unités linguistiques peuvent avoir dans le discours, selon le contexte dans lequel elles s'inscrivent. Cette conception est autrement reprise par R. Lowe et R. Valin (2004:190) pour lesquels « les différents effets de sens que peut produire une même forme de langue proviennent tous de la variation quantitative que le discours lui fait subir ». Pour paraphraser, nous dirons que les effets de sens sont considérés comme le sens spécifique ou la valeur attribuée à une pratique langagière en contexte et en situation. Si selon L. Gauvin (2009 : 2), la tâche de l'écrivain est de créer sa propre langue dans la langue, d'en déplacer les frontières et de la faire bouger, voire de l'ébranler dans ses frontières, cette tâche de déconstruction du français comme opérée par Zadi Zaourou et de Jean-Marie Adiaffi ne s'inscrit pas dans la perspective des théoriciens de l'art pour l'art (pour eux, la production de toute œuvre littéraire doit être désintéressée et se défaire de la morale). Dans ce contexte, la notion d'effet de sens devient opérationnelle étant donné que la pratique volontaire du bouleversement des normes langagières du français revêt un sens où véhicule une intentionnalité. L'intitulé « effets de sens de l'écriture subversive », nous amène à faire ressortir la valeur liée à l'usage délibéré de différentes catégories de distorsions ou à mettre en évidence les motivations ayant conduit les auteurs à la transgression des règles morphosyntaxiques et phonético-phonologiques. Pour ce faire, nous scindons la présente partie en deux sous-sections respectivement intitulées : la subversion comme acte de rébellion et de l'acte de rébellion à l'émergence des bases d'une quête identitaire.

### La subversion comme acte de rébellion

Se rebeller, c'est aller contre un ordre établi. Dans la pratique de la langue française, il existe des codes du bon usage, c'est-à-dire des règles syntaxiques, sémantiques et morphologiques qui gouvernent toute production discursive. A cela s'ajoutent les principes de cohérence et de cohésion textuels. En optant volontairement pour la transgression de ces règles, les auteurs s'insurgent contre l'existant au niveau linguistique. Par le phénomène de la pratique déviante, de la déformation lexicale, on aboutit à une sorte de « langue hybride », de « créole ivoirien », variété qui se construit en marge des contraintes lexicales, syntaxiques et sémantiques du français standard. En d'autres termes, les déformations, les distorsions et les perturbations phonémiques qui constituent autant d'écart par rapport à la norme du français sont l'expression du refus délibéré de l'application des canons esthétiques de ladite langue. Ce refus délibéré est perçu comme un acte de rébellion qui opère la rupture de longues années d'imitation de pratiques occidentales sur le plan langagier. La théorie de l'écriture de la subversion semble partir d'une question fondamentale: Sommes-nous dans la coercition d'avoir une bonne maîtrise de la langue du colonisateur pour communiquer avec nos

concitoyens de même aire culturelle, alors que la parfaite maîtrise de nos langues maternelles nous échappe souvent ? Partant de cette interrogation, la transgression des normes du français est perçue comme l'expression de malaises d'écrivains ayant pris conscience du statut d'assimilé qu'ils rejettent par cette écriture de déconstruction. La reproduction du « français de moussa »<sup>4</sup> dans les œuvres est donc la traduction « du souci d'écrivains dont l'intention consiste à créer un langage qui serait à la fois délivré du carcan des modèles occidentaux et plus proche du langage de l'oralité » (J. Chevrier, 1984 : 9).

### De l'acte de la rébellion à la construction d'une nouvelle identité

L'identité d'un être humain est consubstantielle à son appartenance culturelle et à la pratique de sa langue, véhicule culturel par excellence. « La culture est la boussole d'une société sans laquelle ses membres ne sauraient ni d'où ils viennent, ni comment il leur convient de se comporter » (J. P. Warnier, 1999 : 5). La langue étant le support de la culture, apprendre la langue d'autrui, c'est apprendre sa culture et inversement refuser d'apprendre la langue l'autre, c'est refuser de pratiquer sa culture. Langue et culture entretiennent ainsi une relation dyadique. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la pratique déviante de la langue française. J.-M. Adiaffi corrobore cette conception à travers l'allocation du personnage de Méléoudouman à l'égard du commandant Kakatika, quand il écrit « : « ta carte d'identité ! Ta carte d'identité ! Qu'est-ce que c'est que cette histoire de carte d'identité ? Regardez-moi bien. Sur cette joue cette marque que vous voyez, c'est ma carte d'identité... tout ici constitue ma preuve et ma carte d'identité » (p.27). Cet extrait trace les sillons d'un nouveau type de rapport entre l'Afrique représenté par « Méléoudouma » et l'Occident symbolisé par le « Commandant ».

Il fait mention du rejet de la culture occidentale pour la conservation de la culture africaine. En Afrique, de même que les ethnies sont des facteurs de localisation géographique, de même aussi les balafres sur les joues sont des indices de régionalisation de l'individu. Autant l'Afrique doit respecter la culture de l'occident, autant doit l'Occident en faire pareillement. Par la pratique de « l'écriture rebelle », par l'usage des mots et expressions comme « koutobou Yé », « Sôgôman Sanguiatémôkôklébôgô », originaires de la langue malinké<sup>5</sup> des noms à l'exemple de « *Séri* », *Koffi Kan* » qui sont respectivement des noms Bété et Baoulé, nos deux auteurs entendent élaborer un métissage culturel, faire l'apologie de la langue africaine et par ricochet, affirmer leur identité. Si la description imaginée de l'Afrique rime souvent avec le sens de « Noir » représenté comme la terreur, la tristesse, le malheur, etc., aux questions de savoir : *Noirs très noirs, y a-t-il espoir ?* Ou bien *Être ou ne pas être noir ?* Nos deux auteurs répondent par une affirmation. Il s'agit ici du profil d'un nouveau type d'Africain, un « Melodouma » qui doit traiter d'égal à égal avec l'occident sans complexe d'infériorité. Par la création du Bossonisme, mouvement théologique africain qui proclame l'existence d'un Dieu

<sup>4</sup> - Le français de moussa désigne ce « créole ivoirien », registre de langue qui est une sorte de mélange de termes locaux avec ceux du français et qui évolue en marges des normes syntaxiques dans les bas quartiers d'Abidjan

<sup>5</sup> - La langue malinké est une des multiples langues (comme les langues bété et baoulé) que compte la Côte d'Ivoire. Elle est parlée par le Mandé, un groupe ethnique du nord.

unique « Gnamien » mais un Dieu qui collabore avec les « génies », Adiaffi projette les vestiges d'une nouvelle identité religieuse africaine. Cet élan vers l'existence, vers l'affirmation de la personnalité africaine qui passe par la déconstruction de la langue française pour la valorisation de celle de l'Afrique, ce mouvement apologétique du nouveau type d'Africain est considéré comme l'émergence d'une nouvelle société identité africaine.

Pour conclure, il convient de dire que la langue française connaît une déconstruction sous la plume des deux auteurs. Cette pratique déviante se caractérise par des bouleversements morphologiques, syntaxiques et phonético-phonologique des règles du bon usage. A travers ce système d'écriture, Zadyaourou et J-M Adiaffimarquent une rupture laquelle est l'expression d'un malaise qui résulte de l'imitation servile de la pratique langagière occidentale. A travers la transgression des règles du bon usage de la langue du colonisateur et l'intégration massive des morphèmes africains dans les écrits, les deux auteurs projettent les bases d'une politique de métissage culturelle qui passe par un métissage linguistique. Par le comportement du personnage de Méléoudouma, ilstracent les sillons d'un modèle africain, un être décomplexé qui doit valoriser sa propre culture et traiter d'égal à égal avec l'occident.

## REFERENCES

ADIAFFI ADE Jean-Marie 1980. *La carte d'identité*, Paris, Hatier

- CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique 2002. Dictionnaire de l'analyse du discours, Paris, éd. du Seuil.
- CHEVALIER Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE Claire, ARRIVE Michel, PEYTARD Jean 1990. *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse
- CHEVRIER Jacques 1984. *Littérature nègre*, Paris, Armand Colin
- DUVIGNAUD Jean, Lagoute Jean 1974. *Le théâtre contemporain, culture et contre-culture*, Paris, Larousse
- GREVISSE Maurice 2007. *Le bon usage*, Paris, 14<sup>e</sup> éd. Duculot
- LOWE Ronald, VALIN Roch 2004. *Essais de mémoires de Gustave Guillaume : prolégomènes à la linguistique structurale II : discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne, de la diachronie à la synchronie*, Québec, Presse de l'Université Laval
- MULLER Claude 2002. *Les bases de la syntaxe : syntaxe contrastive français-langues voisines*, Paris, PU.
- N'DA Paul 2015. *Manuel de méthodologie et de rédaction de la thèse de doctorat et du mémoire de master en lettres, langues et science humaine*, Paris l'Harmattan
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René 1994. *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SARTRE Jean-Paul 1964. *Les mots*, Paris, Gallimard
- VALDAM Albert 1978. *Le créole, structure, statut et origine*, Paris, Klincksieck
- WARNIER Jean-Pierre 2004. ? *La mondialisation de la culture*, 3<sup>ème</sup> éd., Paris, La Découverte
- ZADI zaourou Bernard 1967. *Les Sofas suivi de l'œil*, Paris, L'Harmattan

\*\*\*\*\*